



EUROPEAN UNION

Conseil permanent de l'OSCE No. 1537

Vienne, le 9 Octobre 2025

Déclaration au nom des Etats membres de l'UE en réponse à la présentation de la proposition de budget unifié 2026

Monsieur le Président / Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de parler au nom des États membres de l'Union européenne.

Les États participants suivants se sont joints à la déclaration: [...]

1. Les Etats membres de l'Union européenne vous remercient vivement, M. le secrétaire général, pour votre présentation de la proposition de budget unifié pour 2026.
2. Nos remerciements s'adressent également à la délégation finlandaise, notamment à Mme Lotta Karlsson, qui n'a ménagé aucun effort pour tenter de parvenir à un compromis qui préserve les composantes essentielles de l'Organisation, et respecte les principes de l'Acte final d'Helsinki.
3. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la délégation suisse, en particulier à Mme Hanna Bodenmann, nouvelle présidente du Comité consultatif de gestion et des finances, et formulons tous nos vœux de succès pour les négociations à venir.
4. Nous réitérons notre soutien ferme et constant au rôle de l'OSCE pour la sécurité globale, dans ses trois dimensions, à toutes ses institutions, missions et activités. Alors que l'UE et ses États membres contribuent à hauteur de près de 60 % au budget unifié, nous déplorons les graves conséquences de l'absence d'un budget adopté et d'un tableau des postes mis à jour depuis janvier 2022 jusqu'à aujourd'hui. Nous rappelons également l'absence de rapports sur les résultats depuis 2021. Nous attachons donc la plus grande importance à l'adoption du budget unifié pour 2026.
5. En particulier, nous tenons à souligner le rôle décisif des activités des institutions autonomes pour aider les Etats participants à mettre en œuvre leurs engagements au sein de l'OSCE. En particulier, les activités d'observation des



Danish
Presidency
Council of the
European Union



EUROPEAN UNION

élections menées par le BIDDH sont d'une importance cruciale aux termes de son mandat, et doivent être suffisamment financées.

6. Nous reconnaissons également que les missions de terrain peuvent bénéficier d'augmentations de leur budget lorsqu'elles sont justifiées par une nécessité opérationnelle, afin de préserver leur intégrité et de permettre la sauvegarde de leurs mandats et activités.
7. Cette année, le Conseil permanent a déjà dû adopter une décision d'autorisation de dépenses supplémentaires pour éviter des déficits dans le budget de l'unité chargée des Conférences et des Services linguistiques du Secrétariat (CLS). S'agissant des déficits prévus dans les autres structures, nous avons pris note des mesures d'économie draconiennes mises en place par le Secrétariat et nous restons déterminés à soutenir une solution qui pourrait maintenir l'ensemble de l'organisation à flot sur le plan financier. Une telle solution devrait être conforme aux principes et aux engagements de l'OSCE et devrait couvrir toutes les structures - le Secrétariat, les institutions autonomes et les missions de terrain - dans les trois dimensions et dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE. En effet, il ne peut y avoir d'OSCE « à la carte. »
8. A cette occasion, nous rappelons qu'une solution exceptionnelle a dû être mise en place après la fermeture en 2022 de la mission de terrain de l'Organisation en Ukraine, le Coordinateur de Projets en Ukraine, du fait de la guerre d'agression russe menée contre ce pays. Le Programme de Soutien à l'Ukraine, monté sur une base extrabudgétaire, a permis de maintenir une présence de l'OSCE sur place et nous saluons le déploiement de ses activités dans des projets qui répondent aux besoins des autorités ukrainiennes et qui les aident à surmonter les immenses défis causés par cette guerre qui a bafoué les principes de l'Acte final d'Helsinki avec de graves conséquences pour la stabilité de l'ensemble de la zone et de l'organisation.
9. Par ailleurs, nous regrettons que le consensus n'ait pas encore été atteint pour adopter les projets de décisions sur le rapport financier et les états financiers pour les exercices se terminant le 31 décembre 2024, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022. Les États participants qui s'opposent à cette adoption avancent des raisons sans rapport avec l'objet de ces textes. Ces décisions sont de nature technique et leur blocage ne fera qu'alourdir la charge du Secrétariat et nuire aux intérêts de tous les États participants. Le blocage de ces décisions empêche la restitution du reliquat de trésorerie aux États participants selon les modalités et le calendrier prévus dans le règlement financier. Cette situation n'est



EUROPEAN UNION

pas acceptable et les EMUE appellent l'ensemble des Ep à adopter sans délais les états financiers des exercices 22, 23 et 24.

- 10.A cette occasion, nous rappelons aussi l'urgence d'adopter sans délai la proposition de la présidence en exercice finlandaise pour le budget unifié 2025. Nous saluons les efforts déterminés de la présidence finlandaise à cette fin. Bien que nous soyons préoccupés par l'impact actuel et futur des augmentations déséquilibrées entre le Secrétariat, en particulier le CLS, et les institutions autonomes, cette proposition serait un meilleur résultat que l'absence d'un budget adopté depuis 2021. Nous rappelons que nous sommes prêts à nous joindre au consensus sur cette troisième proposition de budget 2025.
- 11.Plus généralement, nous appelons tous les États participants à être cohérents avec les engagements pris et à fournir à l'Organisation des moyens financiers adéquats pour les mettre en œuvre, afin de permettre un fonctionnement efficace de l'OSCE dans ses trois dimensions. Nous restons convaincus que l'adoption annuelle d'un budget unifié qui prenne convenablement en considération les besoins des structures est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de notre Organisation.
- 12.Un budget suffisant est également la base nécessaire pour les réformes qui sont en cours dans l'organisation, afin d'en accroître encore l'efficacité et l'efficience. A ce titre, nous saluons le travail déjà réalisé et nous serions intéressés de connaître le bilan d'étape qui pourrait en être tiré. En même temps, nous soulignons une fois de plus qu'il est urgent d'adopter des barèmes de contributions révisés, étant donné que les actuels sont totalement dépassés.
- 13.La proposition initiale de budget unifié 2026 publiée par le Secrétariat prévoit un montant global de 161,2 M€, soit une augmentation de 23 M€ (+16,6%) par rapport au dernier budget adopté de 2021. Toutefois, nous notons qu'à périmètre constant (c'est-à-dire en excluant les effets de la fermeture du PCU en 2022 et des structures du processus de Minsk en 2025), le budget serait en augmentation de presque 29 M€ (+22%).
- 14.Nous aborderons toutes les propositions budgétaires en fonction de leurs mérites et de leur valeur ajoutée concrète. Si nous sommes conscients de l'augmentation rapide des coûts et des défis qui en résultent pour l'Organisation, nous soulignons toutefois que, compte tenu des fortes contraintes budgétaires nationales, toute augmentation doit être dûment justifiée. C'est la raison pour laquelle une augmentation du budget de 22% à périmètre constant semble d'ores et déjà une



EUROPEAN UNION

option peu réaliste et peu cohérente au vu des négociations budgétaires récentes et eu égard aux priorités que les Etats participants y ont formulées. Dans ces conditions, le projet de budget 2026 gagnerait à se rapprocher de la troisième version du projet de budget pour 2025 présenté par la présidence en exercice finlandaise.

15. Nous vous remercions, M. le secrétaire général, ainsi que tous les gestionnaires de fonds pour votre engagement au service de l'organisation et de ses missions pour une paix juste et durable dans la région OSCE.

Je vous remercie.



**Danish
Presidency**
Council of the
European Union